

Restauration de zone humide

Fiche 20

Rehaussement du lit de la rivière
Reconnexion d'une annexe hydraulique

Pont Coustans / Douarnenez (29)



Année/Période/durée	2021/octobre/ 5j.
Superficie (ha)	1
Alimentation en eau	Nappe de surface / cours d'eau
Hydrogéomorphologie	Fond de vallée
Cadre des travaux	Plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes

Objectifs

- rétablir la relation rivière/zone humide
- améliorer la qualité de l'eau
- restaurer la capacité du cours d'eau à déborder
- renforcer le caractère humide des sols
- favoriser la dénitrification

Description du site

La zone est exploitée en prairie de fauche par un éleveur laitier. Elle est éloignée de l'exploitation.

Le site est localisée en fond de vallée et le terrain présente une micro-topographie naturelle propice à la submersion lors des crues. Toutefois, les fortes pentes et l'atterrissement du milieu empêche le site de jouer son rôle d'annexe hydraulique lors des crues.

Le terrain a été acheté par le syndicat mixte afin de pouvoir réaliser ces travaux.



Maître d'ouvrage	EPAB
Maître d'œuvre	EPAB
Propriétaire	EPAB
Gestionnaire	Eleveur Laitier
Réalisation	Kéritel T.P.

Travaux

Les travaux ont eu pour objectif de rétablir la fonction d'annexe hydraulique de ce terrain. Les moyens mis en œuvre pour y parvenir ont consisté à :

- décaper la zone basse de la parcelle pour la rendre plus propice à l'accueil des eaux de débordement de la rivière
- Rehausser le fond de la rivière pour faciliter le débordement en période de crue.

Le rehaussement du lit du cours d'eau a nécessité la mise en place de 5 m³ de granulat (0-80) sur 3 m de large et une épaisseur d'environ 30 cm d'épaisseur et 5 mètres de longueur.

Le décapage (étrépage) de la zone basse de la parcelle a été réalisé à la pelle hydraulique. Il a permis de retirer la terre sur 30 cm d'épaisseur dans une zone de 5 mètres de largeur et 100 mètres de longueur. Cette zone constitue dorénavant une annexe hydraulique qui accueille l'eau issue du débordement du ruisseau au moment des crues. Elle n'est pas connectée à l'aval avec le ruisseau. L'eau s'y infiltre ou chemine à travers la prairie. Cet aménagement permet :

- un ralentissement des écoulements,
- un dépôt des sédiments fins et des litières charriés par les crues
- une plus grande interaction entre l'eau issue du bassin versant et la zone humide.



Vue du point de rehaussement du lit de la rivière



Etrépage de la zone basse du terrain



Vue du point de connexion amont entre la rivière et l'annexe hydraulique



Vue aval de l'annexe hydraulique déconnectée de la rivière

Etat initial et suivis

Ce site fait uniquement l'objet de visites saisonnières du technicien de l'EPAB, accompagné d'un suivi photographique.

Contraintes et solutions

La terre extraite lors de l'étrépage a été utilisée sur place. Un talus en contrebas du chemin d'accès a été conforté et des coûts d'évacuation des déblais ont pu être évités. L'accès au terrain a dû être renforcé par des apports de cailloux afin de permettre le passage des engins.



Vue de la prairie avant étrépage



Vue de l'annexe hydraulique 2 mois après travaux



Vue d'ensemble de la prairie avant étrépage



Vue d'ensemble 2 mois après travaux



Gestion du site

La prairie sera à nouveau proposée à l'éleveur qui était jusque là locataire. L'EPAB ayant acheté ce terrain, en 2021, de nouvelles modalités de mise à disposition seront envisagées et proposées à l'agriculteur pour discussion. La mise en place d'un prêt à usage gratuit sera étudiée.

Bilan financier : les différents coûts (hors entretien)

- Elagage des arbres pour accéder au chantier : réalisé en régie par l'EPAB
- Travaux de terrassement : 5 412 ,00 € TTC
- Suivi photographique : par le technicien EPAB, 2 passages/an

Contact

Olivier ROBIN : milieux.naturels@epab.fr

Tel : 02.29.40.41.25

www.sagebaiedouarnenez.fr